

Questions orales

M. La Salle: On sait quoi faire, vous n'avez rien fait pendant vingt ans!

M. le vice-président: A l'ordre! Je voudrais permettre au vice-premier ministre de répondre à la question.

● (1450)

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Même si l'interprétation que le député semble vouloir donner du jugement était fondée, monsieur le Président, je doute fort que son air et la façon agressive dont il a posé sa question contribuent à faire l'unanimité des Canadiens autour de cette affaire.

Je puis donner au député et à la Chambre l'assurance que le gouvernement fédéral, après avoir étudié soigneusement ce jugement, ne manquera pas de prendre toute mesure susceptible d'en favoriser l'exécution. Je tiens à ce que le député le sache. Le gouvernement fédéral n'hésitera pas un instant à assumer ses obligations à cet égard.

* * *

LE BUDGET**L'INCIDENCE SUR LES PRESTATIONS FAMILIALES**

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social qui a changé d'avis une fois et qui changera encore une fois d'avis, je l'espère du moins. Le ministre a dit en janvier qu'on n'avait pas besoin de changements dans la sécurité de la vieillesse ni dans le SRG.

Le ministre a dit par ailleurs que son gouvernement aiderait les plus nécessiteux. Il l'a déclaré à maintes reprises. Comment ose-t-il prétendre qu'il aide les plus nécessiteux alors que de nombreuses familles de deux enfants qui gagnent de \$10,000 à \$20,000 devront payer jusqu'à \$500 en taxes de vente, perdront 3 p. 100 d'indexation sur les allocations familiales, et que certaines devront payer de l'impôt sur le revenu alors que beaucoup perdront leurs prestations familiales? Comment ose-t-il prétendre qu'il aide les plus nécessiteux?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, ce que la députée dit à propos de la désindexation n'est pas exact. L'indexation complète du supplément de revenu garanti est maintenue et c'est prévu dans le budget. La désindexation partielle s'applique à la sécurité de la vieillesse. Les députés disent que les personnes âgées veulent des précisions. Les députés d'en face devraient s'abstenir d'employer des termes ou des exemples qui ne se trouvent pas dans le budget.

Cela dit, parlons des allocations familiales; un argument que les groupements sociaux ont toujours employé et j'ai entendu la députée l'employer elle-même et je l'ai employé aussi, c'est

que l'aspect le plus rétrograde des prestations familiales est que l'exemption d'impôt était d'autant plus forte que le revenu familial était élevé. Nous avons renversé la vapeur. On peut dire qu'on peut faire davantage et qu'il faudra faire davantage lorsque la situation économique s'améliorera. On pourra y songer lorsque l'économie produira non seulement plus d'emplois, mais aussi plus de richesses.

LE CRÉDIT D'IMPÔT POUR ENFANT

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, la pension de vieillesse de tous les retraités qui touchent le SRG est désindexée et 200,000 personnes de plus recevront le SRG.

Une voix: Ce n'est pas vrai.

Mme Mitchell: Ces personnes reçoivent aussi la pension de vieillesse, cela va de soi.

Je signale par ailleurs au député que l'augmentation du crédit d'impôt pour enfant qu'il propose est une injure à l'endroit des pauvres. Les soixante-dix dollars qu'ils recevront la première année ne permettront même pas de payer les taxes.

Le ministre se soucie-t-il des enfants canadiens? Il y a des parents qui s'efforcent de nourrir décemment leurs enfants. S'il se soucie d'eux, peut-il réindexer les allocations familiales? Peut-il, par ailleurs, examiner une nouvelle fois la question des prestations familiales et veiller à ce que tous les changements soient avantageux pour les familles et pas pour le gouvernement fédéral, ce qui se passe actuellement?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la députée persiste à employer un terme ou une phrase qui ne sont pas corrects, elle le sait bien. Si on avait désindexé, même la pension de vieillesse, cela voudrait dire qu'il n'y aurait eu absolument aucune protection contre l'augmentation du coût de la vie. La députée sait que ce n'est pas le cas. Elle se dit que si elle répète ces termes assez souvent à la Chambre ou ailleurs, certaines personnes se mettront à le croire. Ce n'est tout bonnement pas vrai et la députée le sait.

Mme Mitchell: Vous êtes trop occupé à prêcher.

M. Epp (Provencher): La députée dénigre maintenant la mesure qu'elle a appuyée au comité. Elle avait, en effet, déclaré qu'il fallait augmenter le crédit d'impôt pour enfant parce que c'était le moyen le plus rapide de donner de l'argent aux familles qui en ont besoin. Aujourd'hui, elle a changé d'avis. Par ailleurs, si nous avions pris les \$70, la députée aurait dit que c'était un fardeau trop lourd pour ces familles. Par contre, lorsqu'on donne cet argent, elle dit que ce n'est pas assez. La députée ne peut pas jouer sur les deux tableaux.